



## **Procès-verbal de la 95ème Assemblée Générale du dimanche 17 mars 2019, 10.00 h. au restaurant « Schützen », Aarau**

La vice-présidente, Gaby Heimann, ouvre l'Assemblée à 10 :06 h.

### **Salutation et élection des scrutateurs.**

La vice-présidente souhaite la bienvenue à tous les membres, éleveurs et invités présents. L'Assemblée se lève pour une minute de silence en l'honneur du président d'honneur Max Borner, dont le parcours cynologique est rapidement évoqué, et de Ingeborg Schellenberg, décédés l'an dernier. Il est constaté que la convocation de l'AG ordinaire a été faite dans les règles. 43 personnes avec droit de vote sont présentes, d'après la liste de présence. 14 personnes se sont excusées. La majorité absolue est de 22 voix. L'assemblée sera tenue en bon allemand, de manière à ce que les personnes de la Suisse romande puissent mieux comprendre. La secrétaire de séance a démissionné, de ce fait on cherche un/e remplaçant/e intérimaire. Herbert Staub se met à disposition, ce qui est approuvé. Sont proposées et élues comme scrutatrices : Sandra Divjak et Nicole Seilaz.

### **1. Approbation du procès – verbal de l'Assemblée Générale de l'année dernière**

Le procès-verbal publié dans le HUNDE et CYNO est approuvé par unanimité.

### **2. Approbation des rapports**

Les rapports de la vice-présidente et de la responsable d'élevage étaient joints à la convocation. Une personne souhaite malgré tout que les rapports soient lus, ce que l'Assemblée refuse par 42 voix contre 1. Une courte discussion s'entame sur le rapport de la responsable d'élevage, avec quelques questions et remarques. En fin de compte, les deux rapports sont approuvés par 42 voix et une abstention.

### **3. Adoption des comptes annuels et du rapport des vérificateurs de comptes.**

Les comptes annuels sont présentés aux participants. Sandra Strebel lit le rapport. Il est à noter que le système d'élevage n'a plus vraiment d'impact positif sur le résultat global. C'est pratiquement à zéro. Le nombre de membres est relativement stable. Suivent certaines questions de compréhension, auxquelles Sandra Strebel répond. Comme la première vérificatrice a démissionné de sa fonction avec effet immédiat début juillet 2018, les comptes ont été contrôlés par la seconde vérificatrice Ramona Gehrig et la remplaçante Claudia Kleinholz. Claudia Kleinholz lit le rapport des vérificateurs. L'Assemblée approuve par grande majorité le rapport et applaudit la caissière.

### **4. Décharge au Comité**

La décharge au Comité en ce qui concerne les comptes annuels est donnée à l'unanimité.

### **5. Approbation du budget 2019**

La caissière explique le budget 2019 qui est approuvé par une large majorité.

### **6. Fixation des cotisations des membres et de la cotisation d'entrée au club**

Comme le nombre de membres est en baisse, les finances doivent être économisées. Malgré tout le Comité renonce à une augmentation des cotisations de membres et recommande le maintien des montants actuels. Herbert Staub propose d'augmenter la cotisation de membre à Frs. 120.00, celle d'un membre associé à Frs. 60.00 (au lieu de 90.00 et 40.00) et de maintenir la cotisation d'entrée au club telle quelle. De la sorte une situation de trésorerie équilibrée serait également garantie à l'avenir. L'Assemblée suit cette proposition et confirme les nouvelles cotisations par 22 voix pour, 8 voix contre et 8 abstentions.

A ce stade, une discussion sur le budget, les cotisations, etc. est soulevée par deux personnes présentes. Après quelques échanges de mots malveillants, la présidente de l'Assemblée exhorte à la modération. Herbert Staub dépose une motion de rappel à l'ordre pour mettre fin aux discussions dénuées de sens. L'application est adjugée.

### **7. Définition des compétences financières du Comité**

Les compétences financières du Comité est maintenue par 40 voix à Frs. 2'000. —telles qu'elles étaient jusqu'à présent.

### **8. Elections**

Cette année est une année électorale "ordinaire" au cours de laquelle tous les membres du Comité doivent être réélus. Tim Kleinholz explique la manière de procéder et distribue les propositions électorales et les bulletins de vote. Nina Chiastra souhaite aussi se mettre à disposition pour une fonction et désire être ajoutée en tant qu'assesseur sur la liste électorale. Le Comité propose pour la fonction de responsable d'élevage un « ticket double » avec Sabine Jörg et Andrea Klaus. C'est pourquoi deux noms sont inscrits dans la position 5 sur la liste des assesseurs, de la sorte lors de l'élection de la responsable d'élevage, la personne sortante pourra être élue en tant qu'assesseur. Donc les candidats suivants sont proposés : présidente : Gaby Heimann, caissière : Sandra Strebel, responsable d'élevage : Sabine Jörg, Andrea Klaus, assesseurs : Heidi Leibundgut, Tim Kleinholz, Herbert Staub, Anka Obrist, Sabine Jörg ou Andrea Klaus, Nina Chiastra. L'Assemblée prend une pause durant le dépouillement des bulletins de votes. Résultats d'élections : 43 bulletins de vote ont été distribués, reçus 39. La majorité absolue est donc de 20 voix. Sont élus avec la majorité absolue au premier tour : Gaby Heimann en tant que présidente avec 28 voix, Sandra Strebel en tant que caissière avec 26 voix, en tant qu'assesseurs : Heidi Leibundgut 35 voix, Herbert Staub 34 voix, Tim Kleinholz 32 voix et Anka Obrist 21 voix. Aucune des candidates au poste de responsable d'élevage n'a obtenu la majorité absolue, le second tour aura donc lieu par majorité de mains levées. Andrea Klaus gagne ce second tour avec 20 voix contre Sabine Jörg avec 15 voix. D'autres personnes ont également obtenu des voix, mais aucune avec la majorité absolue. Sandra Divjak lit les voix données aux différents postes et différentes personnes. Les protocoles d'élection vont aux dossiers. Sont élus en tant que 1ère vérificatrice des comptes, Claudia Kleinholz, seconde vérificatrice Carmen Renggli et comme remplaçante Samantha Gubser.

Remarques procès-verbal : 2 personnes quittent l'Assemblée, 41 votants, majorité absolue 21. Sous ce point de jour, élections, il se doit aussi d'élire les délégués pour l'Assemblée de la SCS du 11.05.2019. La présidente, accompagnée d'Andrea Klaus et de Sandra Divjak représenteront le SKBF/CSEB.

Entre temps encore 2 personnes quittent l'Assemblée. Restent 39 personnes, majorité absolue 20.

### **9. Modification des statuts et adoption et modification des règlements**

Proposition 1 : révision totale des statuts. Gaby Heimann explique les innovations, qui ne sont que minimales. Une discussion animée s'ensuit avec une proposition de modification qui ne trouvera pas d'échos de l'Assemblée. Finalement les statuts seront approuvés avec 36 OUI, 0 NON et 1 abstention.

Proposition 2 : Règlement des taxes et d'indemnités.

Sabine Jörg explique la modification concernant la baisse de la taxe pour un contrôle combiné, installations d'élevage- portée. Le règlement est approuvé par 32 OUI, 0 NON et 4 abstentions.

### **10. Prise de décision pour les motions**

Proposition 1 : Fondation d'un fonds de santé.

Gaby Heimann explique le contenu de cette proposition. Il y a quelques questions de compréhension. Votation : 35 OUI, 0 NON et 1 abstention.

Proposition 2 : Fonds de Bully en détresse, intégration du capital dans le fonds de santé.

Là aussi s'ensuivent des explications détaillées par le Comité. Votation : 34 OUI, 0 NON, 2 abstentions.

Propositions 3 + 4 du Comité et proposition 3.1 contreproposition de la responsable d'élevage et de Francesco Casale : radiographie de la colonne vertébrale pour les bouledogues français proposés à l'élevage.

Alors que la proposition du Comité veut introduire l'obligation de la radiographie et rapport médical avec participation aux frais de Frs. 60.00, la contreproposition exige la radiographie bénévole avec le même montant de participation aux frais. Le vote a lieu après une discussion animée et la recommandation de la radiographie obligatoire par le plénum. L'obligation avec participation aux frais du Club est acceptée par 27 OUI, 6 NON et 2 abstentions. La contreproposition est refusée.

Remarque : il n'y a plus que 38 membres présents, la majorité absolue est de 20 voix.

Proposition 5 : prélèvements sanguins de BF pour des projets de recherches génétiques.

Sabine Jörg explique en détail le contenu de la proposition. Il s'ensuit encore quelques questions avant que la proposition ne soit acceptée par 30 OUI, 2 NON et 5 abstentions.

Encore 2 personnes quittent l'Assemblée. 36 personnes présentes.

Proposition 6 : profil ADN.

Le Comité explique en détail ce projet, qui sera accepté par 16 OUI, 10 NON et 3 abstentions

Proposition 7 : validité du certificat pour la 3<sup>ème</sup> césarienne.

Sabine Jörg explique cette proposition. Elle sera acceptée par 34 OUI, 0 NON et aucune abstention.

Proposition 8 : règlement d'élevage et organisation de la Commission d'élevage.

Gaby Heimann et Heidi Leibundgut explique cette proposition. Il y a quelques questions du plénum, en particulier concernant la formation des contrôleurs. On est toujours à la recherche de bénévoles que l'on pourrait former. Toute inscription est la bienvenue et peut être déposée à la fin de l'AG à Sabine Jörg. Il est en plus souhaité que les contrôles se fassent par deux personnes. La proposition est acceptée par 33 OUI.

Proposition 9 : Nina Chiastra propose une modification des statuts et du règlement d'élevage concernant l'élection de la Commission d'élevage.

L'interpellant justifie sa proposition. Il s'ensuit une courte discussion à la suite de laquelle la proposition est refusée par une grande majorité : 2 OUI, 27 NON et aucune abstention.

Proposition 10: Nina Chiastra exige dans sa proposition, que chaque portée soit contrôlée.

Après une courte discussion, durant laquelle il est démontré que par manque de personnel une telle intensité de contrôle ne serait pas réalisable, la proposition est refusée par 6 OUI, 18 NON et 7 abstentions.

Proposition 11: Regula Candrian veut que chaque éleveur prenne part à une formation continue en deux ans.

Cette proposition sera juste acceptée par 17 OUI, 12 NON et 2 abstentions.

Proposition 12: Regula Candrian propose de réduire le temps de 11 minutes à 8 minutes pour le test à l'effort.

Lors de la discussion, Regula Candrian explique que pour elle il s'agit d'un mandat pour la Commission d'élevage et ne s'attend pas à un vote.

Proposition 13: Regula Candrian exige que les examens d'aptitude à l'élevage ne se déroulent pas toujours à Münchenbuchsee, mais qu'ils s'alternent aussi dans la région de la Suisse orientale.

Il s'ensuit une discussion animée. Le Comité conseille de laisser la Commission d'élevage le choix de déterminer l'endroit. Le Comité tient compte du fait qu'il faudra, à l'occasion, chercher une alternative qui serait centralement localisée. La proposition du Comité est approuvée par 29 OUI, 0 NON et 2 abstentions.

Proposition 14: Regula Candrian la retire. Réponse du Comité : il existe sur le site une table « aptitude à l'élevage » qui permet, après envoi des documents, de la compléter avec les résultats d'analyse.

Proposition 15: Regula Candrian la retire. La proposition n'est pas entièrement formulée.

Proposition 16: Regula Candrian la retire. La proposition est très critique en ce qui concerne la protection des données. Proposition du Comité : formuler un texte avec l'explication des raisons de l'achat d'un chien avec pedigree. Analogue au texte ARECR « pourquoi un pedigree ? ».

Proposition 17.1 et 17.2: Regula Candrian souhaite que non seulement les résultats d'exposition soient honorés, mais aussi les lices ayant mis-bas naturellement et les propriétaires de Bullys qui ont obtenu des résultats de sports canins ou de cours. Il n'y a pas besoin de votation, mais la demande est bien notée par le Comité. Gaby Heimann encourage les membres à être eux-mêmes actifs dans la collaboration du site et de faire parvenir des photos et des articles

### **11. Programme annuel**

Le programme annuel a été joint à l'invitation à l'AG et peut être visionné sur le site Internet. Heidi Leibundgut donne encore des informations au sujet du Clubshow à Langenthal, des expositions d'Aarau, Kreuzlingen et Genève. Survient la question par Heidi Leibundgut pour trouver des personnes intéressées à travailler en tant que fonctionnaire du ring afin de pouvoir nommer plus de juges de race au lieu de juges de groupe. Votation : 31 OUI et 0 NON, 0 abstentions

### **12. Divers**

S'ensuivent des explications au sujet du site Internet, des ECE de Münchenbuchsee et du travail au sein du CECPA. Ensuite des remarques venant de participants de l'Assemblée concernant un propre stand lors de la « Hundemesse » à Winterthur et des suggestions pour le recrutement de membres actifs sont discutées et le Comité en prend connaissance.

### **13. Détermination de la prochaine Assemblée Générale**

La prochaine AG aura à nouveau lieu à Aarau et ce, le dimanche 22 mars 2020.

### **14. Clôture**

A 13.51 h., la vice-présidente clos l'Assemblée après qu'aucune plainte ne soit exprimée au sujet de la conduite de l'AG par Gaby Heimann et près de 4 heures de séance. Elle souhaite « bon appétit » et un bon retour.

e secrétaire de l'AG a.l.:

Dübendorf, 19 mars 2019

Herbert Staub



**L'original du protocole est en allemand.**

**Traduction en français : Anka Obrist**